

BENON - COMMANDERIE DU TEMPLE PUIS DE L'HÔPITAL

De Gaby-Aché, guide culturel du Pays de Médoc. Cahiers Médulliens n°13, ancienne série, juillet 1973

ORIGINE DU NOM.

Il semble bien venir du latin non classique BANNUM, ban (époque féodale) qu'on discerne (à n'en pas douter cette fois) dans "HOURBANON" lieu-dit près de LESPARRE. Là devait se trouver un "FOUR à BAN", un four banal que les tenanciers de la Sirie avaient l'obligation d'utiliser en payant une redevance. A BENON, au lieu d'un four, il y avait peut-être un MOULIN à BAN mais, faute de preuves écrites et de vestiges identifiables, on doit se borner à des suppositions.

HISTOIRE.

En revanche, depuis les travaux (méconnus en Médoc jusqu'à ce que les « Cahiers Médulliens » les aient tirés de l'oubli en 1971) d'un admirable érudit, le baron de MARQUESSAC, de telles lueurs ont été jetées sur l'origine de BENON qu'elles en éclairent tous les aspects et que, contrairement à la méthode suivie pour les autres articles, on doit commencer l'examen de ce haut-lieu par celui de son histoire.

ORIGINE HOSPITALIÈRE.- Cette histoire se confond, presque dès l'origine, avec celle des HOSPITALIERS de Saint-Jean-de-Jérusalem, ordre fondé à Jérusalem en 1048, avant celui du Temple (1148) et avant l'époque des croisades. Sans reproduire ici toutes les précisions qui ont été données à ce sujet dans le Cahier n°7 d'avril-mai 1971, rappelons seulement que la caractéristique essentielle - qui est encore aujourd'hui celle de l'Ordre - est HOSPITALIÈRE. Sa première fondation fut celle d'un hôpital pour recevoir les pèlerins mourant de fatigue et de misère qui arrivaient à Jérusalem. Sa première association, mi-laïque, mi-religieuse, fut celle d'infirmiers ayant fait les trois vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. De la protection des pèlerins, l'Ordre étendit son domaine à celui des secours maritimes et, par là, à celui de la défense contre les pirates ou réguliers mahométans. Rappelons enfin qu'après s'être intitulés « Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem » pendant leur séjour à Jérusalem de 1048 à 1241, ils portèrent le nom de « Chevaliers de Rhodes » pendant leur séjour dans cette île de 1309 à 1522, puis celui de « Chevaliers de Malte », à partir de 1530, quand VILLIERS-de-l'ISLE-ADAM, leur grand maître, les eût établis à Malte.

LE MÉDOC AU PREMIER RANG.- La révélation capitale apportée par notre auteur est celle-ci : de très bonne heure, les HOSPITALIERS trouvèrent dans le Médoc, traversé par les pèlerins, une terre de prédilection. « Le premier 'HOPITAL' (avec le sens précis de 'fondation des HOSPITALIERS'; NDLR) fondé en France, écrit-il, fut SAINT-GILLES en Provence. Ensuite, s'éleva SAINT-REMY de TOULOUSE, puis BENON (Médoc) en 1154, enfin l'HOPITAL-de-LA-GRAYAN (Médoc aussi) 1159-1189 ».

HOPITAL et TEMPLE. - Avant d'aller plus loin, essayons de dissiper une confusion qui a parfois été commise entre les fondations du TEMPLE et celles de l'HOPITAL.

On sait qu'après la suppression du premier, en 1312-13, ses biens furent transférés au second, ce qui n'empêcha point, souventes fois, notamment en toponymie, l'appellation « TEMPLE » de se maintenir à travers les siècles et jusqu'à nos jours aux endroits mêmes où les HOSPITALIERS avaient substitué leurs établissements parfaitement homogènes et reconnaissables, comme on va le voir, à ceux, des TEMPLIERS.

Avant de devenir des établissements hospitaliers, les commanderies de BENON et les autres du Médoc ont-elles été des fondations templières ?

Archéologue consciencieux qui, avant de se rendre en Médoc, avait pris soin de dépouiller, à Toulouse, les archives du Grand Prieuré de l'Ordre de Malte, MARQUESSAC n'a point éludé le problème, mais il ne l'a point, non plus, résolu, sans doute parce que, matériellement celui-ci ne pouvait l'être. Sans rien affirmer, notre auteur se dit porté à croire qu'en Médoc, les commanderies de BENON, de SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL, de MINHOT et de l'HOPITAL DE LA GRAYAN, d'une part, et, d'autre part, la commanderie d'ARSINS, les oratoires du TEMPLE de SAUTUGES et du TEMPLE de TOURTEYRON ont d'abord été templiers avant de devenir hospitaliers. Le plus sage paraît donc être, avec lui, de s'en tenir là à la seule condition de ne pas aller, pour autant, jusqu'à confondre l'architecture des premiers avec celle des seconds.

ENCADREMENT HOSPITALIER et TEMPLIER du MÉDOC au XIII^{ème} siècle.- Sur la coexistence d'HOSPITALIERS et de TEMPLIERS en MÉDOC au XIII^{ème} siècle et sur le rang qu'ils occupaient dans la société nous pouvons faire état de ce qui suit.

On trouve, dans les « Rôles Gascons » (Supplément au Tome I^{er}, 1254-1255) transcrits et publiés par Charles BEMONT, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études, section d'histoire et de philologie (Paris, 1896), sous le n° 4448, année 1255, le texte d'une lettre patente d'HENRY III d'Angleterre à

« OMNIBUS ABBATIBUS, PRIORIBUS, BARONIBUS, MILITIBUS, ECCLESJARUM RECTORIBUS, HOSPITALARIIS, TEMPLARIIS, TEMPLARIIS ET ALIIS FIDELIBUS SUIS PER TOTAM TERRAM DE MEDULCO » ("tous les Abbés (de monastères), Prieurs, barons, guerriers, régents d'églises, HOSPITALIERS, TEMPLIERS et autres, à lui fidèles, à travers tout le territoire du Médoc").

On remarquera qu'ils semblent alors représenter dans l'ensemble médocain comme des parties aliquotes, si l'on peut dire, au même titre que le clergé régulier, les barons ou les religieux des monastères et prieurés. Mais, on verra plus loin, qu'ils occupaient même - ou avaient occupé vingt ans plus tôt - en Aquitaine, le plus haut rang. Quelle est alors la conjoncture ?

HENRY III a été vaincu par LOUIS IX à SAINTES et TAILLEBOURG (1242), mais, après une première trêve de cinq ans, le premier a repris les armes : "En 1250, HENRY, roy d'Angleterre, retourne pour la seconde fois, avec son armée, à BOURDEAUX" (DE LURBE).

Le climat n'est donc plus celui de la trêve et il n'est pas encore celui de la célèbre « PAIX LOUIS » (1259) par laquelle, dans un souci de réconciliation, SAINT LOUIS va rendre l'AQUITAINE, moins le POITOU, à son beau frère.

D'où le besoin, manifesté en 1255 par HENRY III, de se sentir en Médoc, glacis frontalier, entouré de fidèles, qu'À PRIORI la présence de ses hommes d'armes (comme toute occupation militaire) n'est pas faite pour lui procurer.

Ainsi s'explique l'appel adressé (notamment) aux HOSPITALIERS et TEMPLIERS, en tant qu'autorités sociales et même politiques, plus encore que religieuses.

LES DEUX ORDRES ENSEMBLE à l'ORIGINE de l'ECHEVINAGE BORDELAIS. - Quel rôle éminent pouvait être à l'époque, c'est-à-dire vingt ans plus tôt, celui des dignitaires des deux ordres sous ce rapport, la citation suivante achèvera de le montrer

« Les officiers que le roi d'Angleterre avait établis dans le Bordelais vexaient extrêmement le clergé et le peuple. VITAL, archiprêtre de l'Entre-Deux-Mers, LE PRECEPTEUR' DE LA MILICE DU TEMPLE et AMANIEU D'ALHAN, CHEVALIER de SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM furent députés pour porter des plaintes au roi (HENRY III) et pour l'engager à y apporter le remède convenable. Ils étaient chargés de remettre à HENRY III une lettre dans laquelle les faits les plus graves étaient exposés et qui avait été signée par l'archevêque GERAUD DE MALEMORT, par les doyens des chapitres de SAINT-ANDRÉ et de SAINT-SEURIN, par les Abbayes de SAINTE-CROIX, de LA SAUVE, de SAINT-ROMAIN, de SAINT-SAUVEUR-DE-GUITRES, de PLEINE-SELVE, de SAINT-VINCENT-DE-FAISE, de SAINT-EMILION, de BONLIEU, de VERTHEUIL et de l'ISLE, par le Prieur de l'HOPITAL-SAINT-JACQUES, le ministre des FRÈRES MINEURS celui des FRÈRES PRÊCHEURS, par le PRÉCEPTEUR des TEMPLIERS et des CHEVALIERS DE SAINT-JEAN-DE-JERUSALEM. Voilà, en y comprenant les paroisses, ce qui composait alors le clergé de la ville de BORDEAUX et du diocèse. L'acte est daté du 26 février 1235. Le roi d'Angleterre fut touché de ces plaintes. Il adressa en conséquence une CHARTE aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons, officiers de justice, vice-prévôts, ministres, baillis de la province et à tous ses sujets. Il y déclare qu'il accorde aux habitants de BORDEAUX le droit d'élire un maire et d'avoir une commune dans la ville, avec tous les droits attachés à l'un et à l'autre privilège. L'acte est daté du 13 juillet de la même année, etc. » (DEV p. 197)

Comme on voit, nos HOSPITALIERS et TEMPLIERS avaient ensemble porté parole et obtenu gain de cause non seulement pour les clercs et religieux mais encore pour les civils (prévôts, baillis ...) et les militaires (comtes, barons).

Il n'en est pas moins vrai, répétons-le, que sous le rapport monumental, ils n'ont jamais pu prêter à confusion, comme on va pouvoir s'en rendre compte.

ARCHÉOLOGIE.

INDICATIONS GÉNÉRALES SUR LES CHAPELLES DE COMMANDERIES. - Ce qui permet d'éviter dans tous les cas une telle confusion ce sont les précisions si précieuses et si importantes que donne MARQUESSAC sur les CHAPELLES de COMMANDERIES. « Ces églises, écrit-il, étaient de petits sanctuaires (de l'Ordre de Malte) parallélogrammatiques, divisés d'ordinaire en deux travées séparées par des contreforts soutenant une corniche fort simple s'étendant le long des deux faces latérales. Le chevet, sans variation, était droit et à pignon, orné de trois fenêtres romanes, longues et étroites à l'extérieur et s'évasant au-dessus de l'oratoire. Autour de ces gracieuses ouvertures, une corniche, d'habitude dentelée, s'enroulait fort élégamment et faisait de ces chevets de petits chefs-d'œuvre de bon goût. La porte était presque toujours dans la face latérale sud, près du pignon. Tantôt ces entrées étaient fort simples, d'autres fois fort gracieusement décorées. Le clocher était presque toujours à pignon, percé de deux baies et parfois éclairé par une rose à quatre feuilles. Ce dernier ornement se trouvait aussi très souvent au chevet.

L'intérieur était presque toujours très simple, le pourtour garni du banc de pierre traditionnel. Quatre petites fenêtres sans ornement et de forme de celle du chevet l'éclairaient faiblement. A l'intérieur, des contreforts plats soutenaient les murailles et la corniche sur laquelle venait se reposer la toiture soutenue, comme dans quelques chapelles de SAINT-JEAN de la Gironde, par une charpente ornementée. Ces contreforts répondaient aux divisions intérieures formant travées.

Généralement, ces séparations présentaient en réalité, comme force, par le manque de voûte, une solide apparence ; elles étaient formées de colonnes à demi-engagées, s'appuyant sur des baies griffées et soutenant au-dessus de leurs chapiteaux simples ou ornementés, la corniche intérieure de la nef.

Le plus ou moins d'ornementation des chapelles de commanderies dépendait de leur position respective dans le pays bordelais. Les unes riches et placées auprès des grandes abbayes, en prirent les ouvriers et firent merveille, LA SAUVE, VERTHEUIL, SOULAC, LA REOLE, etc. et dans les ruines de ces époques qui couvrent la Gironde, on reconnaît les conceptions des mêmes maîtres, les créations des mêmes génies sacrés.

INDICATIONS PARTICULIÈRES À LA CHAPELLE et à l'ÉGLISE DE BENON. - Ni BRUTAILS, ni Émilien PIGANEAU ne semblent avoir eu connaissance des travaux de MARQUESSAC. PRÉCIEUX, comme à l'ordinaire, leurs commentaires archéologiques n'en sont pas moins, de ce fait, affaiblis sous le rapport architectural. « BENON, dit BRUTAILS, est la chapelle d'une maison (sic) d'HOSPITALIERS fondée au XII^{ème} siècle. La sacristie actuelle paraît être l'église (simple chapelle, NDLR) primitive. On a fait ensuite, vers 1200, une église à une nef, couverte d'un berceau brisé sur doubleaux ; cette nef est précédée d'une jolie façade qui est soignée, comme toutes les constructions des HOSPITALIERS dans le pays et dont la conservation est des plus désirables » (BRUTAILS).

« Annexe de SAINT-LAURENT, archiprêtre de MOULIS. Église templière (M.H.) (encore faudrait-il le prouver et faudrait-il raccorder cette qualification à un archétype¹), NDLR), XII^{ème} et XIII^{ème}, portail ouvert précédé d'un porche au-dessus de la porte, cinq arcatures contrées supportées par des colonnes géminées. Plus haut, corniche soutenue par des modillons, pignon trapézoïde (caractéristique HOSPITALIÈRE, non TEMPLIÈRE, NDLR). Deux ouvertures pour les cloches, cloche de 1776. A l'est, fenêtre couronnée par des arcs cintrés, placés entre deux contreforts. Au-dessus, corniche sur modillons, pignon trapézoïde, autre pignon de même hauteur sur la chapelle latérale nord (chapelle SAINTE CATHERINE) ; contre l'église, PIERRES TOMBALES de chevaliers (vraisemblablement chevaliers ... de Malte, il serait bon de le préciser, NDLR). A l'ouest du bourg était un hôpital (? précisions ?) près d'un ancien château dont il ne reste plus que des vestiges (d°) (PIGANEAU). Comme on peut voir, en ce site d'importance majeure, beaucoup de recherches restent à faire.

¹ - Contrairement à ce que l'assertion de PIGANEAU pourrait faire croire, il n'existe pas de plan, ni de style templiers reconnaissables dans l'architecture religieuse. On a parfois voulu attribuer à cet Ordre, la conception d'églises de forme ronde à l'imitation du Temple de Jérusalem, mais on ne peut guère en citer comme exemple incontestable que le Temple de Londres construit en 1185.

En revanche, la caractéristique des Hospitaliers, comme l'a bien montré MARQUESSAC - et comme on peut en trouver de nombreux exemples en Médoc - ce sont leurs petites chapelles. A l'origine, simples dépendances de leurs infirmeries, elles furent reléguées plus tard au rang, plus modeste encore, de sacristies lorsque l'établissement s'est développé en étant devenu le siège d'une importante commanderie.

Ajoutons aux indications qui précèdent deux notations importantes dues à l'Abbé BRUN :

a) - Rappelant que l'Abbé BAUREIN s'étonnait fort de découvrir l'église de BENON en un lieu aussi retiré (Variétés Bordelaises, t. I, pp. 354 et 355) et considérant qu'en ce lieu désert, elle risquait de susciter des convoitises, il explique ainsi le fait qu'on l'avait aménagée de manière à décourager les voleurs et que l'escalier donnant accès aux voûtes ne commence qu'à une certaine hauteur du sol. « Les voûtes des églises, ajoute-t-il, ont souvent servi de refuge. Pour y loger la défense, on a fréquemment surélevé les murs et construit des échauguettes ».

b) - Toujours d'après BAUREIN, il souligne « que l'église est placée sous le vocable de la très Sainte Vierge et qu'on célébrait sa fête patronale le jour de l'Annonciation ». Les renseignements dont BAUREIN fait état (sauf pour CISSAC, dont il fut le vicaire) étant de seconde main, on peut se demander si son correspondant n'a pas commis une erreur en situant la fête patronale de BENON le jour de l'ANNONCIATION au lieu du jour de l'ASSOMPTION et ceci pour une raison bien précise. Placés, dès l'origine, sous la protection de la Sainte Vierge, les Frères Hospitaliers l'avaient particulièrement invoquée le 15 août 1309, jour de l'ASSOMPTION où ils emportèrent d'assaut l'île de RHODES, devenant alors, pour plus de 200 ans, les « Chevaliers de RHODES ». A partir de cette date, le jour de l'ASSOMPTION devint celui de leur fête patronale dans tous leurs établissements qui s'appellent presque toujours, on le remarquera, Notre Dame d'ici ou de là.

SAINTE-CATHERINE POSTÉRIEURE au XIV^{ème} SIÈCLE. - Dernière remarque ; concernant cette fois le nom de la chapelle « Sainte-Catherine » (cf. supra) qui paraît contredire l'observation précédente mais, ici encore on dispose de quelque élément de datation. D'après les RPPP (1954), la dévotion à SAINTE CATHERINE d'ALEXANDRIE (sainte légendaire) fut importée assez tardivement en occident par les LUSIGNAN, rois de CHYPRE. Comme, d'après RABANIS, c'est en 1366 que FLORIMOND entra au service de Pierre de LUSIGNAN on peut, assez vraisemblablement, situer à la fin du XIV^{ème} siècle l'introduction en Médoc de ce patronage. (Chapelle au N. de LESPARRE et chapelle de BENON)

EXTRAIT D'UNE DESCRIPTION DUE à J. GAUDIN, CURÉ-DOYEN de SAINT-LAURENT (1928). - (qu'il n'est pas possible de citer littéralement parce qu'elle est entachée de confusions entre le TEMPLE et l'HOPITAL).

« Ce terrain occupé par l'édifice est un rectangle ou carré long avec un chevet plat, si bien que les murs des quatre côtés sont parallèles les uns aux autres. A l'extérieur, la façade comprend une porte à l'ouest, à trois voussures ornée de moulures, surmontée d'une arcature avec une fenêtre et un clocher arcade à trois baies que couronne un pignon pointu terminé par une croix. Le rez-de-chaussée et le premier étage ont une corniche portée par des corbeaux dont quelques-uns sont sculptés. A l'angle S.O., une tourelle contient l'escalier qui conduit à la voûte dont la porte part à une certaine hauteur du sol parce que l'église était fortifiée et les défenses étaient placées au-dessus des voûtes.

Le mur qui regarde le midi est renforcé de quatre contreforts romans et percé de quatre fenêtres étroites et sans ornements avec une porte de service. Le mur de chevet, à l'est, a trois fenêtres, une corniche les surmonte, placée à la naissance du pignon à tronc de pyramide et qui se continue en haut des murs de flanc.

Au Nord, l'église est bordée sur une partie correspondant au chevet et au chœur par une chapelle, probablement plus ancienne que l'édifice des Hospitaliers (elle est, au contraire, leur signature, NDLR !!) et qui sert de sacristie. Le reste du mur jusqu'à la façade est dépourvu de fenêtres, à cause des constructions qui étaient élevées sur ce flanc, comme le prouvent les files de pierres en avancement qui devaient supporter le faîte des appentis et l'absence de contreforts de ce côté.

Toute la construction est faite de matériaux superbes, d'un appareil moyen de 0,30 m de hauteur : c'est un bel édifice qui flatte l'œil par l'harmonie de ses proportions et la sobriété de ses lignes.

A l'intérieur, l'église est voûtée d'un berceau à arc brisé, les doubleaux retombant sur, des colonnes engagées forment quatre travées, dont celle de l'ouest est plus courte. Les fenêtres sont encadrées de cordons moulurés qui forment archivolt. La largeur de l'église dans l'œuvre est de 6 mètres, l'épaisseur des murs de près d'un mètre.

L'édifice placé au nord de l'église serait une ancienne chapelle dédiée à Sainte CATHERINE. Si on rapporte au XII^{ème} siècle, la construction de l'église de la Commanderie, on peut supposer que la chapelle,

plus ancienne, datait du X^{ème} siècle. (Non sens : le plus ancien des deux ordres, celui de l'HOPITAL n'ayant lui-même été fondé qu'au XI^{ème} siècle, NDLR). La forme de la voûte et l'abraselement de la fenêtre appuieraient cette opinion. Il en est peu de cette époque dans le diocèse (!) aussi mériterait-elle d'être traitée avec respect. Une restauration récente, rendue nécessaire par l'écartement d'une partie du mur d'angle N.O. mais mal surveillée, a dénaturé entièrement l'aspect archaïque qu'offrait la façade ouest de ce petit édicule.

La porte à deux lobes sous un linteau était ornée d'une moulure à réseaux géométriques qui l'encadrait jusqu'à mi-hauteur : elle était, en outre, accostée d'un arceau en anse de panier sous lequel était encastré un sarcophage en pierre dont le couvercle était en partie brisé, laissant voir l'intérieur vide. Une corniche sur des corbeaux nus complétait cette façade.

On dut déposer tout le mur de la façade pour refaire les fondations : les pierres avaient été rangées avec soin pour être remployées en même place mais quelques-unes étaient brisées et les ouvriers les maçonnèrent sans goût sur les montants de la porte, laquelle, d'ailleurs, avait perdu sa forme primitive.

Du même coup, on fit disparaître une petite fenêtre s'ouvrant au-dessus de la porte et la jolie corniche qui couronnait la façade fut remplacée par un entablement de pierres plates sous lesquelles deux contreforts tout neufs, dont l'un est plus long que l'autre, semblent vouloir introduire leur biseau tranchant, on ne pouvait pas mieux gêner un monument intéressant ».

Pierre tombale non loin de l'église, une pierre tombale dressée et enfoncée dans le sol soutient une pompe à eau communale. Sur chacun des flancs, droit et gauche, de cette pierre est gravée une croix potencée.